

26/08/2021

Café philo : Faut-il alléger la souffrance des animaux sauvages ?

Proposée par Suzanne Lacombe et animée par Benoît Sempénon, naturaliste de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la dernière visioconférence a noué un sujet profond et sensible.

En 2012, une vague de froid décime les flamants roses, piégés par la glace et affamés. Les riverains s'émeuvent, les pompiers sauvent quelques individus, alors que les écologues insistent, considérant le naturel de la situation.

Quelles sont la pertinence et les limites de l'intervention humaine ? Certains philosophes dénoncent en effet « une notion nouvelle et injuste » et préconisent « l'institution du bien dans un ordre animal, en respectant le naturel par le juste ». Il s'agit là d'une préoccupation de l'éthique animale (devoir de l'homme envers les animaux) sur l'éthique environnementale (devoir de l'homme à l'égard du monde où il vit) et qui pose la question des limites de notre responsabilité à agir pour réduire les souffrances des animaux sauvages. Les interventionnistes proposent « de réduire la fécondité d'espèces prédatrices, assurer



► Patricia Gustin, comédienne, porte-parole de la justice et de la juste morale.

le bien-être des animaux sauvages dans des zones érodées par les prédateurs ou les rendre génétiquement végétariens ». Pour les conservationnistes, au contraire, « mieux vaut s'abstenir, le respect de l'animal sauvage passant par son autonomie » et par sa protection des interférences négatives directes comme la chasse ou indirectes comme la destruction de son habitat. « La chasse, loin de son objectif avoué, précède de la souffrance animale, parfois au point de cruauté, sans que la prétendue régulation des espèces ne puisse la justifier.

Certains pratiques agricoles et le réchauffement climatique, principalement dû à l'activité humaine, modifient le comportement des animaux, entraînent leur disparition ou leur réintroduction, ou conduisent à leur abattage devenu nécessaire ».

Patricia Gustin clôture la séance avec le conte du roi Balthazar. Sa conclusion (« Toute action porte sa réquie de conséquences, bonnes et mauvaises, méritées et non méritées ») devrait influencer l'homme avant qu'il ne soit tenté d'apporter une modification substantielle à son environnement et à son fonctionnement naturel. Rousseau disait « L'animal a le droit de ne pas être maltraité car, comme l'humain, il a la capacité de souffrir » et Léonard de Vinci, pionnier des droits des animaux, considérait que « l'homme évoluerait lorsqu'il respecterait les animaux au même titre que les humains ». En fait, le monde actuel leur donne raison mais pas dans le sens où ils l'espéraient car l'homme dit moderne est encore loin de respecter les droits de ceux qu'il devrait considérer comme ses semblables. Alors l'animal...

C Philo du 26/08/21